

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Autres produits		2 508
Total		2 508
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	77 915	52 347
Total	77 915	52 347
MARGE SUR M/SES & MAT	-77 915	-49 839
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 881	3 739
Amortissements et provisions	38 990	
Autres charges	215	3 298
Total	42 086	7 037
RESULTAT D'EXPLOITATION	-120 001	-56 876
Produits financiers	246 183	313 624
Charges financières	1 616 744	3 174 899
Résultat financier	-1 370 561	-2 861 275
RESULTAT COURANT	-1 490 562	-2 918 151
Produits exceptionnels	288 032	205 993
Charges exceptionnelles	361 879	112 473
Résultat exceptionnel	-73 847	93 520
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 564 409	-2 824 630

Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	9 867	9 867		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées	5 079 014	1 865 453	3 213 561	4 645 440
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 088 881	1 875 320	3 213 561	4 645 440
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfiques				197
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	161 336	114 406	46 930	23 997
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 256		30 256	182 416
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	191 592	114 406	77 186	206 610
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 280 473	1 989 726	3 290 747	4 852 049
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 778 585	2 778 585
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 199 878	11 199 878
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 182	5 182
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 871 724	-7 047 093
Résultat de l'exercice	-1 564 409	-2 824 630
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 547 512	4 111 921
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)		1 100
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 336	18 336
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 410	17 100
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	725 489	703 593
Produits constatés d'avance		
DETTES (1)	743 235	740 129
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 290 747	4 852 049
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	743 235	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

1KUBATOR
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 778 585 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 282 rue de Créqui, 69007 LYON
538 781 592 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **-1 564 409 euros** de la manière suivante :

- imputation de ladite perte sur le compte "primes d'émission, de fusion et d'apport", portant le solde de celui-ci à 9 635 469 euros.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide d'imputer la somme de -9 635 469 euros figurant sur le compte « report à nouveau » sur le compte "primes d'émission, de fusion et d'apport" portant le solde de celui-ci à zéro. Le compte « report à nouveau » s'élèverait donc à la somme de -236 255 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Alexandre FOURTOY

DocuSigned by:
Alexandre Fourtoy
8A70740206FD4DA...

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1KUBATOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 290 747 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 564 409 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

Elle est déterminée selon la méthode décrite dans le paragraphe : Méthodologie d'évaluation du portefeuille ci-après.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Abandon de compte courant

La société 1KUBATOR SAS a consenti en date du 31/12/2018 un abandon de compte courant de 656 000€ en faveur de sa filiale 1KUBATOR OPERATIONS SAS. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ces 656 000€ ne sont pas déductibles fiscalement chez 1KUBATOR SAS.

La société 1KUBATOR SAS a consenti en date du 31/12/2019 un abandon de compte courant de 727 000€ en faveur de sa filiale 1KUBATOR OPERATIONS SAS. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ces 727 000€ ne sont pas déductibles fiscalement chez 1KUBATOR SAS.

La société 1KUBATOR SAS a consenti en date du 31/12/2020 un abandon de compte courant de 1 096 182€ en faveur de sa filiale 1KUBATOR OPERATIONS SAS. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ces 1 096 182€ ne sont pas déductibles fiscalement chez 1KUBATOR SAS.

La société 1KUBATOR SAS a consenti en date du 31/12/2021 un abandon de compte courant de 2 205 000€ en faveur de sa filiale 1KUBATOR OPERATIONS SAS. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ces 2 205 000€ ne sont pas déductibles fiscalement chez 1KUBATOR SAS.

La société 1KUBATOR SAS a consenti en date du 31/12/2022 un abandon de compte courant de 2 145 000€ en faveur de sa filiale 1KUBATOR OPERATIONS SAS. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ces 2 145 000€ ne sont pas déductibles fiscalement chez 1KUBATOR SAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 867			9 867
Immobilisations financières	5 609 019	958 059	1 488 064	5 079 014
Total	5 618 886	958 059	1 488 064	5 088 881
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 867			9 867
Immobilisations financières	963 579	1 148 057	246 183	1 865 453
Total	973 446	1 148 057	246 183	1 875 320
ACTIF NET				3 213 561

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 867			9 867
Immobilisations corporelles	9 867			9 867
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	5 609 019	958 059	1 488 064	5 079 014
Immobilisations financières	5 609 019	958 059	1 488 064	5 079 014
ACTIF IMMOBILISE	5 618 886	958 059	1 488 064	5 088 881

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			958 059	958 059
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			958 059	958 059
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			271 879	271 879
Scissions				
Mises hors service			1 216 185	1 216 185
Diminutions de l'exercice			1 488 064	1 488 064

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 867			9 867
Immobilisations corporelles	9 867			9 867
ACTIF IMMOBILISE	9 867			9 867

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 161 336 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	161 336	161 336	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	161 336	161 336	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 778 585,00 euros décomposé en 2 778 585 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 778 585	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 778 585	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 410	14 410		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	728 825	728 825		
Produits constatés d'avance				
Total	743 235	743 235		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 300
Divers - charges à payer	45 000
Total	59 300

Tableau des filiales

Méthodologie d'évaluation du portefeuille

La valeur du portefeuille d'1Kubator est déterminée selon deux évaluations :

- L'évaluation stricte
- L'évaluation projetée

Si la valeur d'utilité ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres, une dépréciation est constatée afin de ramener la valeur comptable à la valeur d'utilité.

En revanche, si la valeur d'inventaire obtenue est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value latente n'est constatée.

En application de cette méthodologie, l'ensemble du portefeuille est ainsi évalué à 4 948 814 euros. L'évaluation de la provision comptable tient compte de la valeur des BSA pour la partie déjà avancée ou versée

Evaluation stricte

Cette évaluation ne prend en considération que les éléments purement légaux et comptables du portefeuille, et ne prend en compte à date :

- Que les investissements réalisés à date (prises de participation effectives dans le capital nominal et BSA exercés avec les montants exacts
- Que les valeurs réalisés et constatées par la valeur de l'action de la société lors de sa levée de fonds la plus récente.

Il n'y a donc aucune évaluation fondée sur un « jugement » ou un calcul mais uniquement une valeur de portefeuille constatée. Cette évaluation est mécaniquement augmentée par l'absence d'exercice des BSA, étant donné la faiblesse des investissements en capital nominal mais en revanche, est justifiée par le fait qu'il revient toujours à 1Kubator d'exercer ou non son BSA (et d'agir par ce biais sur la valorisation de son portefeuille au détriment de son déficit opérationnel.

Evaluation projetée

Afin d'avoir une vision complète de la valeur projetée du portefeuille 1Kubator, nous opérons également un calcul de la valeur selon les principes suivants :

- Nous considérons l'intégralité de notre investissement à terme (BSA exercé), y compris sur les startups de la première année, le déficit correspondant ayant été de toutes façons absorbé par 1Kubator,
- Nous intégrons la valeur des levées de fonds en cours, ou la valorisation provoquée par des financements « à exercer » le cas échéant.

- Nous divisons la valeur de l'investissement 1Kubator par deux tous les ans à partir de la sortie théorique de la startup, considérant qu'en absence de levée une année après sa sortie, sa valeur est divisée par deux (et ainsi de suite).

Cette évaluation est sous estimée en raison de « l'inertie » provoquée par le volume de startups qui entrent chez 1Kubator, En effet elles provoquent un bloc d'investissement important qui mécaniquement fait baisser la moyenne de performance.

Tableau des filiales

Titres sociétés	Valorisation modèle	Valeur Brute Comptable Titres + BSA	Provision	Valeur Nette Comptable 12/2023
ARSKAN	0	100	100	0
Maclède12	52 570	478	0	478
FRETTY	100 000	25 000	0	25 000
SPOTTT	86 240	2 200	0	2 200
URCHINK	0	25 000	25 000	0
SKILDER	140 118	25 007	0	25 007
KRABBI	3 571	25 000	21 429	3 571
ECOLAW (V POUR VERDICT)	0	25 000	25 000	0
HAWKCELL	75 548	12 500	0	12 500
MAKIDOO DREAM AND ACHIEVE	0	2 000	2 000	0
GETASOUND	25 000	25 000	0	25 000
BRIDGE SPAYCE	25 000	25 000	0	25 000
MY OWN TEA	4 167	25 000	20 833	4 167
REMATCH	165 125	1 250	0	1 250
AGRIFIND	0	25 062	25 062	0
UBIMAP	159 488	25 000	0	25 000
HELLO SAM	4 167	75	0	75
ANDANNABIKE	0	25 000	25 000	0
AFFAIRE EST KETCHUP PIZZY	0	50	50	0
2CASH	4 167	25 000	20 833	4 167
SNOWBALL ESPORTS	0	25 000	25 000	0
FILOO	25 000	25 000	0	25 000
IMPACT TRACK	120 046	25 000	0	25 000
MALORIC	55 744	12 500	0	12 500
OUIBOSS	159 908	25 000	0	25 000
KIZIBAND	5 000	25 000	20 000	5 000
HUME	0	50	50	0
IRYS	25 000	25 000	0	25 000
LIKEWATT	74 000	12 500	0	12 500
NEXTOYOU	0	25 000	25 000	0
SERTIZH	5 000	25 033	20 033	5 000
VETOOLS	25 000	25 000	0	25 000
BEAUTEADOM	0	526	526	0
LPL DRIVR	12 500	12 500	0	12 500
AMIIMO	4 167	25 012	20 845	4 167
BOBBO	0	25	25	0
ETHIP ORIGAME	119 927	25 000	0	25 000
ARKANNA	124 531	25 000	0	25 000
DEWAN DEVELOPPEMENT	25 000	25 022	22	25 000
ONLYVERT	25 000	25 000	0	25 000
SAFEHEAR	211 522	25 000	0	25 000
CAPFIND	5 000	24 944	19 944	5 000
BATIVISION	25 000	25 108	108	25 000
RISKEE	349 319	26 078	0	26 078
EARTHENCY	25 000	25 000	0	25 000
UCANDREAM	5 000	50	0	50
KOMET STORE	0	25 000	25 000	0
GENERATION ZHEROS	25 000	25 000	0	25 000
KIRAE	100 008	25 000	0	25 000
IMPROVED IMPACT	25 000	25 000	0	25 000
MY EXPRESS DRIVER	25 000	25 000	0	25 000
PARCOOR	50 000	25 108	0	25 108
PERSIL ET ROMARIN	25 000	25 000	0	25 000
WIINGOU	6 250	24 167	17 917	6 250

Tableau des filiales

Titres sociétés	Valorisation modèle	Valeur Brute Comptable Titres + BSA	Provision	Valeur Nette Comptable 12/2023
DIABOLO	6 250	25 000	18 750	6 250
CIMEMORY	5 000	25 000	20 000	5 000
BUILDWAY	25 000	25 010	10	25 000
HORTUSBOX	12 500	12 500	0	12 500
EASYLUNCH	0	375	375	0
OMADAYS	3 125	50	0	50
PIECES MAITRESSES	25 000	24 944	0	24 944
GENBA	25 000	25 000	0	25 000
MON POIVRE ROSE	3 125	50	0	50
HOKILO	3 125	50	0	50
SPORTWO	0	50	50	0
LEJIT	6 250	24 944	18 694	6 250
SAFETEST	3 125	24 944	21 325	3 619
MON DRESSING RECYCLE	25 000	24 722	0	24 722
URBANIZI	12 500	23 556	6 450	17 106
KYANGO	3 125	0	0	0
WIP RENO	25 000	25 000	0	25 000
FRI LIV	8 333	25 000	16 667	8 333
MYKLINICA	20 096	24 444	-6	24 450
KIIMO	6 250	25 000	18 750	6 250
KATELL EVENTS / KENDYS	25 000	25 000	0	25 000
NEOXPAT	8 333	25 000	16 667	8 333
MAJOR HOLIDAYS	6 250	24 944	18 694	6 250
UTHELEME	6 250	25 000	18 750	6 250
DANS TA ROUE	25 000	25 000	0	25 000
AKOYA ENTRE ARTISAN	6 250	25 000	18 750	6 250
LISTENHER	8 333	25 000	16 667	8 333
UMAINS	99 955	25 000	0	25 000
MEDBED360	25 000	25 000	0	25 000
REVIVE	25 000	25 000	0	25 000
LA VOLUMERIE	10 000	30 127	20 127	10 000
RECAP	25 000	25 000	0	25 000
QUOTELO	50 000	12 500	0	12 500
AZ VALET	8 333	24 944	16 437	8 507
XMBAUBLE	29 999	24 944	0	24 944
BIOGUID	25 000	25 173	173	25 000
JNH	132 000	25 000	0	25 000
EDFEED	8 333	24 722	15 927	8 795
MA TABLE AU RESTO	4 167	24 944	20 777	4 167
VERYSKI	8 333	25 040	16 707	8 333
STIMULIN	25 000	25 000	0	25 000
RUTILE	50 000	25 000	0	25 000
EYTOS	25 000	25 000	0	25 000
LE COIN DU PROF	12 500	25 000	12 500	12 500
MA PALETTE	25 000	25 000	0	25 000
EWOSMART	25 000	25 000	0	25 000
PROJECT 3000	25 000	24 722	0	24 722
LEAF ROBOTICS	4 167	24 944	13 073	11 871
MEDIKO	8 333	25 000	16 331	8 669
MYVEASYTOR	8 333	25 000	16 667	8 333
LIGHT MY PLAY	25 000	24 889	0	24 889
LES CONQUERANTES	12 500	24 944	9 500	15 444
KUEND	8 333	25 000	16 667	8 333
KENEYA KOURA	25 000	24 944	0	24 944
FILBOOST	25 000	25 000	0	25 000
HORRA	25 000	25 000	0	25 000

Tableau des filiales

Titres sociétés	Valorisation modèle	Valeur Brute Comptable Titres + BSA	Provision	Valeur Nette Comptable 12/2023
SHELDON	8 333	25 000	16 667	8 333
TREEGR	8 333	23 472	15 139	8 333
ERGODRY	17 500	34 805	16 105	18 700
MALIZEN	64 027	30 000	0	30 000
COGNITIVES ENGINES	100 001	12 577	0	12 577
VISTAO SPORTS	0	25 000	25 000	0
ORISAE	12 500	24 888	10 438	14 450
KIDLIB	4 167	24 722	19 383	5 339
BULLE D'AUTONOMIE	12 500	24 333	10 160	14 173
AGRINOVATEUR	8 333	24 889	16 556	8 333
MANAJAN	4 167	24 889	20 623	4 266
LOCA B	0	24 944	24 944	0
MEMORIO	25 000	25 000	0	25 000
RUE BAMBEL	8 333	24 944	16 611	8 333
MELVIL	8 333	24 889	12 567	12 322
LES FEMMES PRENNENT LE LARGE	4 167	24 722	18 233	6 489
HUNEL	25 000	25 000	0	25 000
REPAS CREA REPAS LUCIDE	0	24 778	24 778	0
VO2FAST	4 167	24 911	19 118	5 793
JINY	4 167	24 944	11 183	13 761
CYCLOCK	82 553	35 000	0	35 000
BAROUDEUR	8 333	24 167	7 417	16 750
NEED B UP	8 333	24 944	16 611	8 333
CASE TES POTES	8 333	24 861	16 528	8 333
YOUWAN	8 333	24 992	16 659	8 333
FRUITEEFY	25 000	24 888	0	24 888
BULLE IT / LES AUDACIEUSES	25 000	24 444	0	24 444
LIBERTY JOB	12 500	24 998	12 498	12 500
MIRNO	0	24 944	23 628	1 316
ZIP STUDIO	0	100	100	0
TUTUT	12 500	24 444	11 944	12 500
MAINS D'ARGENT	52 750	24 889	0	24 889
AMO	12 500	24 889	12 389	12 500
DR BON VOYAGE	4 167	24 722	11 483	13 239
CONNECTERRE	4 167	24 944	17 428	7 516
THE FASHION TRUSTEE	12 500	25 000	12 500	12 500
VENDEE SOFT	25 000	24 944	0	24 944
BEA BOUCLE D'ECHANGES ACHATS	12 500	24 944	12 300	12 644
VOICE MEET	12 500	24 862	6 010	18 852
ACTANIMA EXPERIENCE STUDIO	25 000	24 722	0	24 722
GARA	8 333	24 944	16 037	8 907
VERSUS IMPACT	6 250	24 778	15 170	9 608
EDUCASWIM	25 000	24 444	0	24 444
LIFE LINES	6 250	24 944	18 350	6 594
OCEAN OVERSIGHT	8 712	34 867	18 800	16 067
FOODITY	12 500	24 722	10 470	14 252
VENOVA	4 167	24 722	11 503	13 219
ITRAVO	12 500	24 722	12 060	12 662
EKNA	12 500	24 944	10 510	14 434
TA POTE FREELANCE / TPF	6 250	24 944	16 675	8 269
BRIC A BARAC	17 500	34 912	15 324	19 588
NOOW	6 250	24 944	9 200	15 744
FAST FACTURE	6 250	24 944	15 490	9 454
PIM SERVICES / MYPOOLPROCESS	12 500	24 722	12 222	12 500
ALRJ	12 500	24 444	11 655	12 789

Tableau des filiales

Titres sociétés	Valorisation modèle	Valeur Brute Comptable Titres + BSA	Provision	Valeur Nette Comptable 12/2023
NEOVOICE	12 500	23 250	10 750	12 500
ODYSSECURE	6 250	24 972	13 825	11 147
LES SUPER ACTIFS	6 250	24 444	12 634	11 810
LE RICOCHET	6 250	24 944	14 030	10 914
MOCLI (LOCUTIO)	25 000	24 444	0	24 444
ALPHA GROUP ACADEMIE	6 250	24 944	0	24 944
LES PETITS DERRIERES	6 250	24 444	0	24 444
STRIKE	12 500	24 944	11 750	13 194
MON BONHEUR SOPHRO	0	24 833	24 090	743
NYXIO	8 762	34 762	20 511	14 251
SAICK	6 250	24 833	0	24 833
DOMY	0	211	211	0
VICTOR SOLUTIONS	12 500	24 722	12 222	12 500
ONCLE STAN	6 250	24 444	0	24 444
GRAMEE	6 250	24 944	12 110	12 834
MONGAME	6 250	24 922	11 246	13 676
TALERS	12 500	24 444	11 944	12 500
ISPALIS	25 000	24 444	0	24 444
IDA	6 250	24 722	750	23 972
LOGISOAP LOGIMAKER	12 500	24 556	11 920	12 636
SHAKER BRAIN	6 250	24 944	0	24 944
TRANSMISSION ET VALORISATION	6 250	24 485	0	24 485
AFTERNOON	12 500	24 944	12 444	12 500
JUNON	6 250	24 944	0	24 944
LES MARAICHERS DU CIEL	0	25 019	25 019	0
WAYF MYCOLIDAYS	25 000	24 994	0	24 994
MONCOMPROMISIMMO	6 250	24 722	14 180	10 542
COLIZZY	6 250	24 944	12 000	12 944
ACUER	12 500	24 833	5 150	19 683
UNIFOX	12 500	24 888	12 388	12 500
CABASHOP	25 000	24 994	0	24 994
MISTER MECANO	25 000	25 000	0	25 000
ALL IN CENTURY GLORY LIMITED	25 000	23 666	0	23 666
SHARE	12 500	24 944	0	24 944
WANAE	12 500	24 815	12 315	12 500
APPIWINE	6 250	24 944	750	24 194
DOOMLI	6 250	24 944	12 080	12 864
IKNAIA SWIFFT	6 250	24 722	9 410	15 312
WORKCARES	6 250	24 944	16 840	8 104
HYPERVISOUL	12 500	24 277	3 150	21 127
SUNNY MOVE	6 250	24 944	0	24 944
BONJOUR INFLUENCE	0	24 833	6 850	17 983
ANNE SO LA FEE	6 250	24 833	0	24 833
BUBBLEAPP / BUBBLEZONE	6 250	24 944	15 585	9 359
ARRIES	6 250	24 833	0	24 833
SURFEW	6 250	24 944	14 580	10 364
CONCIERGERIE DE L'AMOUR	6 250	50	0	50
LE DENICHEUR AUTO	12 500	24 944	0	24 944
POCFLY	6 250	24 722	0	24 722
ALPVENGERS	6 250	23 444	0	23 444
ATTESTATIO	6 250	24 667	0	24 667
WALKHONE	6 250	24 944	0	24 944
FLY	12 500	24 944	0	24 944
SMAKO	6 250	24 611	0	24 611
Total	4 948 814	4 928 014	1 714 453	3 213 560

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

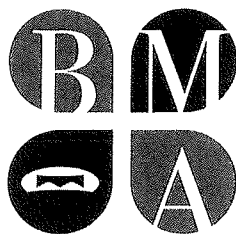
Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		22 578
Reprises sur provisions et transferts de charge	246 183	291 046
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	246 183	313 624
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 148 057	613 929
Intérêts et charges assimilées	95 953	2 358 001
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	372 734	202 969
Total des charges financières	1 616 744	3 174 899
Résultat financier	-1 370 561	-2 861 275

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant



ASSOCIÉS

Pierre Bonnet

Maître en droit des affaires
Expert près la Cour d'appel de Lyon
Expert près la Cour administrative d'appel de Lyon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
pierre.bonnet@bm-associes.com

Nicolas Truchot

Expert près la Cour d'appel de Lyon
Expert près la Cour administrative d'appel de Lyon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
nicolas.truchot@bm-associes.com

SAS 1KUBATOR

282 rue de Créqui
69007 – Lyon

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Le Saxe
119, avenue Maréchal de Saxe
69003 Lyon

Tél. 04 72 83 94 83
contact@bm-associes.com
www.bm-associes.com

Société d'Expertise Comptable inscrite
à l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon Rhône-Alpes
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
429 320 922 RCS LYON / Code APE 6920 Z.

SAS 1KUBATOR

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société 1KUBATOR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1KUBATOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'élève à 3 213 561 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres de participations » et « Tableau de suivi des filiales » de l'annexe, étant souligné que le calcul de la dépréciation tient compte de la valeur des bons de souscription d'actions (BSA) déjà versés et de ceux restant à payer.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 24 mai 2024

BMA

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Nicolas TRUCHOT

